

« Où est la promesse écologique de l'éolien ? »

Environnement. « Le parc éolien de Saint-Brieuc risque de rejeter 64 tonnes d'aluminium en mer par an. Non contents d'industrialiser la mer, ils vont l'empoisonner. »

Pierre Hillion (Côtes-d'Armor) :

« La pollution à l'huile de ce début de semaine, en baie de Saint-Brieuc, n'est hélas que le début d'une série de rejets toxiques.

Bien sûr qu'on était tous pour l'éolien ! Pensez donc : produire de l'énergie avec du vent, comme au temps des moulins et de la marine à voile ! Quoi de plus propre et de plus vertueux ?

Mais voilà, en trente ans, le monde éolien a bien changé. Le secteur s'est lancé dans une course au gigantisme, tout simplement parce que des pales plus longues génèrent plus d'électricité, et que les opérations de maintenance diminuent avec le nombre de rotors.

Meilleur rendement, meilleure rentabilité... les constructeurs comme General Electric, Siemens ou Vestas ont vite compris l'intérêt « d'aller plus haut » et proposent désormais des machines qui dépassent largement les 200 m... voire 210 m comme les soixante-deux méga éoliennes de la baie de Saint-Brieuc, bien loin des quelque 80 m des « bonnes vieilles » éoliennes des champs.

210 m, c'est la hauteur de la tour Montparnasse, comme disent avec effroi les opposants au projet. Certes. Mais sous la mer, les colossales fondations de type « jacket », reposant elles-mêmes sur des pieux de 2,5 m de diamètre enfoncés jusqu'à 40 m de profondeur, ont, elles aussi, de quoi inquiéter.

Pour protéger de la corrosion marine l'armature métallique de ces fondations, les opérateurs ont prévu d'y fixer d'énormes anodes « qui ont pour but de se dégrader à la place des fon-



« Le secteur de l'éolien s'est lancé dans une course au gigantisme. » Ici, aux Pays-Bas.

PHOTO - REMKO DE WAAL, AFP

dations », expliquent les opérateurs (Ailes Marines-Iberdrola) dans une étude d'impact publiée en 2015.

Ces anodes « sont composées d'un alliage d'aluminium et de zinc », précisent dans cette étude les experts désignés par Ailes Marines, et « la dissolution des anodes, par fondation, est estimée entre 700 kg et 1 000 kg par an... La quantité d'aluminium et de zinc dissous à l'échelle du parc sur une année peut donc être évaluée à

64 tonnes environ », en déduisent les auteurs de ce rapport (In Vivo, Ailes Marines et RTE), que l'on ne peut taxer de vouloir noircir le tableau...

Mais qui a le droit aujourd'hui de rejeter chaque année 64 tonnes d'aluminium à la mer ? Non contents d'industrialiser la mer, notre bien commun, ils vont l'empoisonner !

La voilà donc la promesse écologique des énergies alternatives ?

L'Unesco a lancé en février la « décennie des Sciences océaniques » dans le but de « protéger les océans partout dans le monde ». L'agence onusienne qui qualifie 2021 de « super année pour l'océan », tient ainsi « à marquer son engagement massif envers notre planète bleue », selon l'Unesco.

La « décennie des océans » commence bien mal en mer bretonne. >>>

« I
Po
cro
Édi
çai
une
gal
mill
C
de
rait
d'a
si r
tou
des
une
mê
hur
bas
tati
L
adé
raie
ran
mis
cer
ent
que
rep
c'es
nor
me
E
« I
Édi
A-t
L.C
de
cer
(FS
pla
put
Gré